

“ Vous laisser, mon lieutenant ! Aux coupeurs de têtes ? Jamais ! Ma jument est solide ; on va vous mettre dessus, et je monterai en croupe... Allons ! vous autres ! ”

Les deux spahis dégagèrent l'officier et le mirent debout ; mais lorsqu'il s'agit de le hisser sur la jument du maréchal des logis, celle-ci se mit à pointer et à lancer des ruades, comme si elle eût compris qu'elle allait avoir tout à l'heure à porter double charge. Là-bas, la harka ennemie se rapprochait toujours...

“ Encore une fois, mes amis, laissez-moi ! dit Senneterre. Vous pouvez passer encore, mais, dans cinq minutes, il sera trop tard. ”

— Jamais ! mon lieutenant, ” répéta Bressut.

Ils essayèrent de nouveau de soulever l'officier et de le mettre en selle, mais cette tentative fut encore vaine. On commençait à entendre les hurlements de triomphe des Touaregs, qui n'étaient plus qu'à cinq cents mètres.

“ Maréchal des logis ! dit le lieutenant, c'est un ordre que je vous donne : vous allez remonter à cheval et partir immédiatement. ”

Bressut se retourna vers les spahis. “ Vous voulez laisser le lieutenant ici ? ”

— Non ! non ! crièrent cinquante voix.

— Vous voyez, mon lieutenant ! fit Bressut. Nous nous ferons tous tuer ici, s'il le faut, mais nous ne vous abandonnerons pas aux mains de ces sauvages !

— C'est bien ! dit l'officier. Vous êtes tous de braves garçons..... Je vous aime bien. Adieu, Bressut !

Et avant qu'on eût pu l'en empêcher, le lieutenant Senneterre avait tiré son revolver et s'était fait sauter la cervelle.

Une heure plus tard, le peloton, qui avait pu échapper à la harka ennemie entrainait à Timmimoun. Tous les spahis pleuraient.

Francisque PARN.

On sait combien la vie a renchéri depuis quelques années. Tout a augmenté, tout, excepté les chapeaux à Mille-Fleurs, le salon de modes de la rue Ste-Catherine Est. Que celles qui en doutent veuillent bien aller s'en assurer ; elles seront pleinement édifiées.

M. le lieutenant Lanrezac

Dernièrement, a eu lieu, à l'Université Laval de Québec une touchante cérémonie. Des cultivateurs, descendants directs des fameux colons établis dans la province de Québec, et qui depuis deux cents ans ont conservé à leur possession le bien des ancêtres, sont venus recevoir une médaille fort belle, dessinée par un Québécois de talent : Monsieur Taché, l'honorable sous-ministre des Terres eaux et forêts, et exécutée à Paris par un maître médaillier, monsieur Abel Lafleur.

Il était touchant de voir ces hommes aux mains rudes contempler d'un œil attendri le bijou fort joli, qu'on venait de leur remettre.

Mais ce ne fut pas le seul attrait de cette cérémonie du souvenir. A côté de l'abbé Gosselin, curé de Charlebourg et Président du comité des anciennes familles, à côté de Monseigneur Roy orateur éloquent, un officier français monsieur le lieutenant Lanrezac prit la parole.

Monsieur Lanrezac est un de ces officiers, dont l'armée française compte un si grand nombre qui ne se contentent pas de monter une longue garde face à la frontière des Vosges : c'est là un rôle trop passif pour ces jeunes gens actifs et entreprenants qui ont soif d'action, et veulent jouer un rôle utile à leur pays.

Rédacteur d'un journal scientifique le lieutenant a été amené à étudier le Canada. Notre immense pays aux ressources si variées, l'a passionné et il est venu l'étudier.

Persuadé que trop souvent l'âme française est méconnue, monsieur Lanrezac, donnera, nous le savons, à la fin d'octobre une série de causeries sur l'âme française.

Il nous pardonnera de donner ici le programme qu'il compte bientôt lancer dans le public.

Les sujets qu'il traitera seront tous accompagnés de projections obtenues à l'aide de clichés, pris par le conférencier lui-même dans le voyage, car, grand mérite à nos yeux, il ne parle que des pays qu'il a vus.

L'ÂME FRANÇAISE.

10.—Au pays enchanté des contes et des légendes.—Vieilles chansons. Similitude de littérature populaire et cependant originalité. — Légendes normandes et bretonnes ; comment on peut en les lisant saisir les caractères propres de ces deux races.

20.—La Normandie.—Les villes. — Vieilles coutumes disparues. — Le paysan français. — Ses qualités.

30.—La Normandie.—La femme. — L'âme paysanne. — Fermière, laitière de la vie à la mort. — Fiançailles, mariage, mort. — Confréries de charité, etc.

40.—La femme française.—Dans le roman et la société. — Une méconnue. — L'intérieur familial chez l'ouvrier, dans la bourgeoisie.

50.—Paris.—Coins inconnus. — Petits métiers. — Le monde des Humbles. — Les Eglises.

60.—L'armée de France.—Hier et aujourd'hui. — Vieux costumes. — Vieux uniformes. — Souvenirs glorieux.

70.—Coins ignorés de la littérature.—Roman d'aventures et policiers.—Roman scientifique.

80.—Coins ignorés de la littérature.—Roman historique, Hugo, Dumas, Flaubert.

Presque toutes ces causeries sont des souvenirs vécus. Ainsi par exemple, lorsque M. Lanrezac parle de camelots parisiens qu'on méprise trop souvent, humbles vendeurs des rues de Paris, il les connaît pour avoir vécu au milieu d'eux plusieurs jours, s'assujettissant à gagner sa vie comme eux.

Pour ces causeries, le conférencier dont les Canadiens ont déjà pu apprécier le talent à l'Université Laval, inaugure un système spécial. Il délivre dès maintenant des cartes d'abonnement de six tickets que le titulaire peut user à son gré soit en emmenant avec lui plusieurs amis, soit en assistant à six conférences.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à assister à ces conférences, qui seront un des événements littéraires de la saison.

Nous donnerons dans notre prochain numéro une “ Lettre à ma fille ” écrite spécialement par M. Lanrezac pour les lectrices du “ Journal de Françoise ”.

Pour se procurer des cartes il suf-